

Des parents d'élèves devant le collège public

À l'annonce de la fin de l'expérimentation d'école du socle, l'association des parents d'élèves a manifesté vendredi devant les grilles du collège Victor-Hugo.

La mobilisation

Depuis la rentrée de septembre 2019, le collège public de Sourdeval bénéficie d'une expérimentation appelée « école du socle ». Un dispositif de l'Éducation nationale pour les établissements scolaires confrontés à de petits effectifs et sous la menace potentielle de fermeture.

À Sourdeval, le collège public, « école du socle », accueille depuis la dernière rentrée les CM2 de l'école publique élémentaire voisine. Ces CM2 suivent au collège, avec les 6^{es}, des cours communs de français et de maths et ont des cours spécifiques d'anglais. Ce dispositif, qui ravit l'Association des parents d'élèves (APE) de Sourdeval, a fait l'objet d'une convention entre la commune de Sourdeval, le Département de la Manche et l'Éducation nationale, *via* la Direction académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Manche.

« Cette expérimentation devait durer trois ans. Or, lors de la dernière réunion du comité de pilotage, réunion à laquelle notre APE n'a pas été invitée, Nathalie Vilacèque, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Manche, a annoncé que cette expérimentation cesserait à la fin de l'année scolaire, en juin 2020. Nous avons demandé rendez-vous à Mme Vilacèque, qui se propose de nous accueillir fin janvier. Mais c'est trop tard pour nous. Nous voulons être reçus rapidement, être informés et concertés », explique Yvon Davy, vice-président de l'APE.

Une pétition et des courriers envoyés aux élus

Vendredi 17 janvier, dès 8 h, une délégation de l'APE de Sourdeval a voulu pénétrer dans le collège public. « **Mais le principal adjoint nous a refusé l'entrée. Des élus locaux sont cependant venus nous rejoindre à l'extérieur des grilles pour nous apporter leur soutien.** »

Une pétition circule dans les commerces de Sourdeval et dans les familles. Des courriers ont été envoyés aux élus locaux et départementaux et au ministre de

l'Éducation nationale. « Car l'enjeu dépasse celui d'être ou de ne plus être école du socle. À Sourdeval, où il y a aussi un collège privé, le collège public, qui scolarise moins de 100 enfants, est depuis quelques années sur la sellette. On ne voudrait pas que l'arrêt de l'école du socle soit le prétexte à fermer notre collège public. » L'APE rappelle également que le Département, qui a compétence sur les collèges, a lancé un audit de trois ans sur les bassins éducatifs. « La fin de l'école du socle pourrait signer l'abandon de cette feuille de route que le Département a mis en place. Et conduire à la fermeture de notre collège. À Sourdeval, comme ailleurs, les parents et les enfants doivent avoir le choix entre le public et le privé. »

Mauricette GUITTARD.



Des parents d'élèves ont manifesté vendredi matin devant les grilles du collège public de Sourdeval, le collège Victor-Hugo. Ouest-France.